

VOUS SOUHAITEZ-VOUS IMPLIQUER DANS LA DÉFENSE DES DROITS DES USAGERS?

Devenez membre d'un comité qui représente les usagers du réseau de la santé et services sociaux

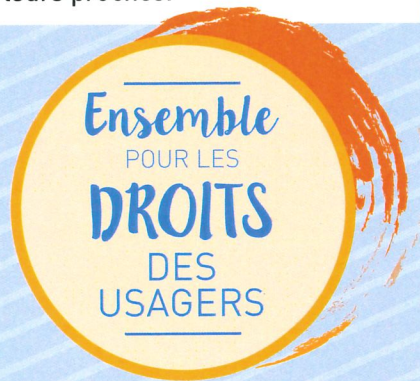
Qu'est-ce qu'un COMITÉ DES USAGERS?

Le comité des usagers est une ressource indépendante composée de bénévoles dont le mandat est de :

- **renseigner** les usagers sur leurs droits et leurs obligations
- **promouvoir** l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers
- **évaluer** le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus
- **défendre** les droits et les intérêts collectifs ou individuels des usagers
- **accompagner** et assister les usagers dans toute démarche qu'ils entreprennent, y compris lorsqu'ils désirent porter plainte

Qu'est-ce qu'un COMITÉ DES RÉSIDENTS?

Un comité des résidents, dont le mandat est identique à celui du comité des usagers, est présent dans chacun des centres d'hébergement en santé ou en services sociaux afin de représenter spécifiquement les résidents ainsi que leur famille et leurs proches.



Pour en savoir plus, laissez-nous vos coordonnées et nous communiquerons avec vous :

Prénom : _____ Nom : _____

Tél : _____

Meilleur moment pour vous joindre :

Semaine Fin de semaine | Matin Après-midi Soir

Courriel : _____